

	Compte rendu de la CDPENAF Du 24 janvier 2025	Direction départementale des territoires Évry-Courcouronnes, le 12/02/2025
---	--	---

La Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers de l'Essonne, convoquée le 8 janvier 2025, s'est réunie le 24 janvier 2025, sous la présidence de Mme Marine de TALHOUËT, adjointe à la directrice départementale des territoires de l'Essonne, représentant la préfète de département.

1) Membres de la commission

- Mme Marine de TALHOUËT, adjointe à la directrice départementale des territoires de l'Essonne, représentant la Préfète de l'Essonne ;
- M. Roland RODDE, chef du service d'Économie Agricole et Forêt, représentant la direction départementale des territoires de l'Essonne ;
- M. MOULIN, représentant de l'Association agréée de protection de l'environnement Essonne Nature Environnement ;
- M. Xavier GUIOMAR, maire de Chalo-Saint-Mars, représentant les maires ;
- M. Jean-Jacques BOUSSAINGAULT, représentant les EPCI ;
- M. Charles Hubert de BELLAIGUE, représentant la fédération interdépartementale des chasseurs en IdF ;
- M. Sébastien PLATEL, représentant les Jeunes Agriculteurs ;
- M. Patrick LEBLANC, représentant des propriétaires agricoles ;
- M. François De CUREL, représentant les propriétaires forestiers ;
- Mme Philippine COCHET, représentant la SAFER.

Pouvoirs :

- M. MOULIN, représentant de l'Association agréée de protection de l'environnement Essonne Nature Environnement dispose du pouvoir de Mme Odile CLOUT représentante de l'association NaturEssonne ;
- M. Xavier GUIOMAR, maire de Chalo-Saint-Mars, représentant les maires dispose du pouvoir de Mme Julie OZENNE, représentant le coprésident du réseau AMAP Île-de-France ;
- M. Patrick LEBLANC, représentant des propriétaires agricoles dispose du pouvoir de M. Pierre MARCILLE, représentant le Président de la chambre d'agriculture de la région Île-de-France.

Excusé :

- M. Dominique VEROTS, maire de Saint-Pierre-du-Perray , représentant les maires ;
- M. Nicolas FRIANG, représentant l'ONF.

2) Invités à titre d'experts

- M. David HERMAN de la chambre d'agriculture de région Île-de-France ;
- M. Clément DEPOID, Mme Karine JANOWICZ, M. João DUARTE DA-SILVA, M. Tristan DELOULME, Mme Orane FALETTI, M. Bernard MORIN, Mme Chiara NOTARANGELO, M. Olivier DEKEISTER, M. Henri VACHER et Mme Yolaine DELEAZ de la Direction départementale des territoires de l'Essonne.

3) Quorum et ordre du jour

Mme Marine de TALHOUËT constate que le quorum du nombre de votants est atteint et ouvre la réunion de la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers.

L'ordre du jour compte les points suivants :

- a) PC 091 333 24 10010 à LEUVILLE/ORGE – avis défavorable ;
- b) PC 091 347 24 10020 à LONGPONT/ORGE – avis favorable ;
- c) PC 091 540 24 10004 à SAINT-CHERON – avis défavorable ;
- d) DP 091 347 25 10001 à LONCPONT/ORGE – avis défavorable ;
- e) DP 091 129 24 10072 à CERNY – avis favorable ;
- f) Étude de la révision du PLUi de Grand Orly Seine Bièvre - avis défavorable - Pour ce dossier, les membres de la CIPENAF seront présents en distanciel pour la présentation et les débats ;
- g) Étude de la révision du PLU de Vauhallan – avis favorable avec des réserves ;
- h) Suivi des compensations agricoles collectives de la base 217 au PLESSIS-PATE – avis favorable ;
- i) PC 091 340 24 00016 de Sylvabot/NeoFarm - Ferme de Beaurepaire à LISSES – avis favorable.

4) Ont présenté leur projet devant la commission :

- PLUi de GOSB : Monsieur Camille Vielhescaze - 2^e vice-président de Grand-Orly Seine Bièvre et délégué à l'urbanisme, Monsieur François Favard - Urbaniste et directeur de la stratégie territoriale et environnementale chez Grand-Orly Seine Bièvre, Monsieur Olivier Maupu - Espace Ville Urbanistes - Chargé d'études, Monsieur Sébastien Lanctin Responsable du Secteur PLUi ;
- PLU de Vauhallan : Monsieur Bernard GLEIZE, Maire de Vauhallan, Madame SHATER Geneviève – Maire-Adjointe à l'urbanisme et assainissement, Monsieur AUSTRUY Jean-Baptiste – Directeur d'études ESPACE VILLE
- Suivi des CAC de la base 217 : Madame Lorraine DREVON, direction du programme Sésame

Évry-Courcouronnes, le



Pour la Préfète et par délégation,
la Directrice Départementale des Territoires

Mme Simone SAILLANT